

## Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

---

**De :** Media <[media@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca)>  
**Envoyé :** Le 23 juillet 2020, 12 h 03  
**À :** Johanne Bray; Reza, Arianne (Ext.)  
**C. c. :** Angela Intranuovo; Bryan Blom; Carole Charette; Caroline Audette; Lord, David (Ext.); Elizabeth Lindsay; Christensen, Esther (Ext.); Boulay, François (Ext.); Geneviève Côté; Irene Wu; James Stott; Jean-François Létourneau; Jeff Van Zyl; Jody Wood; Judith Rorai; Julie Hahn; Karim Adam; Kimberley Dicks; Liaison; Lucie Brosseau; Maria Cama; Marie-Christine Lalonde; Marie-Claude Hurens; Medias sociaux/Social Media (TPSGC/PWGSC); Melissa Pacheco; Me'Shel Gulliver Bélanger; Mia Arruda; Mohamed Lash; Nathalie Larocque; Nicholas Dorion; Pamela Eades; Rachel Lagacé; Renee Stephen; Rosemary Kinnis; Sara Lacasse; Sarah Moreau-Bélanger; Selma Mesri; Sonia Harvey; Tracey Paterson; Usman Chaudhry; Amanda Semaan; Annie Scalis; Brigitte Boucher; Crystal Allen; Edith Dauphinais; Haley Walsh; Isabelle Aubin; Noonan, Jamie (Ext.); Lyne Michaud; Michael Milito; Michael Scandiffio; Nathalie Bétoté Akwa; Nicolas Boucher; PA DGA Bureau SMA/AP PB ADM Office (TPSGC/PWGSC); Vanessa Audette; Amélie Gingras; Fabrice Ouellet; Josianne Jalbert; Martin Henry; Philippe Laroche

**Objet :** MISE À JOUR : Alerte médias/Niveau 1 – COVID-19 – EPI de Chine/POLITICO Canada

Le journaliste a fait part d'une autre question qu'il aimerait que l'on aborde. Nous avons donc ajouté la Q4.

La demande suivante de renseignements des médias a été désignée comme demande de **niveau 1**.

Le Secteur des communications collaborera avec votre groupe pour rédiger la première ébauche de réponse. Toute nouvelle information qui n'a pas été approuvée précédemment doit être indiquée en mauve.

**Niveau d'approbation le plus élevé : CM**

Réponse approuvée par le SMA du programme : le 24 juillet 2020 à 12 h

### **Alerte médias**

**POLITICO Canada**

**Blatchford, Andy (POLITICO Canada)**

**Date de réception de l'appel : 22 juillet 2020, 19 h 50**

**Date limite : 24 juillet 2020, 17 h**

Niveau 1 – COVID-19 – EPI de Chine

**CONTEXTE** (à titre informatif) :

Le journaliste a d'abord communiqué avec le CM pour obtenir une liste des entreprises auxquelles le Canada a acheté des EPI provenant de la Chine depuis le début de la pandémie. Le CM lui a alors fourni des renseignements généraux ainsi qu'une réponse écrite. Le journaliste a des questions de suivi sur les renseignements qui lui ont été fournis.

**ÉNONCÉ DE VALEURS :**

## QUESTIONS ET RÉPONSES :

**Q1. Dans le cadre des achats effectués auprès des fournisseurs – particulièrement les fournisseurs de la Chine – dans le contexte de la pandémie, le gouvernement a-t-il continué d'exiger que les fournisseurs acceptent des conditions interdisant toute pratique de travail allant à l'encontre des droits de la personne, y compris le travail forcé?**

**Q2. Le gouvernement a-t-il procédé à une vérification de l'intégrité des antécédents de chaque fournisseur – y compris les fournisseurs de la Chine – dans le contexte de la pandémie?**

**Q3. Si oui, les vérifications de l'intégrité ont-elles permis de découvrir des éléments qui ont préoccupé les fonctionnaires canadiens? Des achats ont-ils été annulés en raison de telles préoccupations?**

**Q4. Que sont exactement les « vérifications de l'intégrité »?**

### Réponse fournie par le Cabinet du ministre le 22 juillet 2020.

1. La période de pandémie a donné lieu à une augmentation subite de la demande mondiale en équipement de protection individuelle (EPI) et en fournitures médicales nécessaires à l'intervention relative à la COVID-19. Par conséquent, nous continuons à devoir composer avec un marché hautement concurrentiel et les risques posés par la fragilité des chaînes d'approvisionnement internationales.

Bien que nos efforts des derniers mois à l'échelle du gouvernement, notamment en partenariat avec des représentants canadiens en Chine et des tiers assurant un soutien logistique sur le terrain, aient contribué à stabiliser les chaînes d'approvisionnement du Canada pour l'acquisition d'EPI et de fournitures médicales, nous devons opérer dans des circonstances anormales qui continuent de poser diverses difficultés.

Compte tenu de la pression soutenue sur les chaînes d'approvisionnement résultant de la concurrence mondiale pour les mêmes produits, le fait de divulguer des renseignements sur les contrats ou fournisseurs précis, notamment en ce qui concerne les fournisseurs internationaux, pourrait mettre en péril les chaînes d'approvisionnement du Canada et l'accès à ces articles vitaux. Ce risque compromettrait la livraison des articles essentiels au Canada et les efforts de nos intervenants de première ligne, qui ont besoin de cet équipement dans l'immédiat et en préparation à de possibles hausses des cas et vagues ultérieures de la pandémie.

Bien que nous ne soyons pas en mesure, dans le contexte actuel et pour l'instant, de divulguer les détails précis concernant les fournisseurs et les contrats liés aux marchés publics du Canada en réponse à la COVID-19, nous comptons fournir plus d'information lorsque cela ne posera plus aucun risque.

2. Notre gouvernement s'est engagé à s'assurer du respect des normes éthiques les plus élevées dans le cadre de ses marchés publics, et à prévenir toute violation des droits de la personne, notamment le travail forcé, dans les chaînes d'approvisionnement fédérales. Lors de l'attribution d'un contrat, Services publics et Approvisionnement Canada exige que le fournisseur accepte des conditions interdisant de telles pratiques de travail, et procède à une vérification de l'intégrité de chaque fournisseur en examinant ses antécédents.

Dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes du gouvernement du Canada, nous prenons des mesures pour renforcer la surveillance et l'examen de nos chaînes d'approvisionnement en vue de garantir qu'elles sont exemptes de traite des personnes et d'exploitation par le travail. Nous veillons à renforcer continuellement les protections contre le recours au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement fédérales.

Le Canada, qui demeure profondément troublé par les rapports accablants sur la situation dans le Xinjiang, a exprimé ses préoccupations. Nous avons pris des mesures soutenues et cohérentes, appelant publiquement le gouvernement chinois à mettre fin aux répressions dans le Xinjiang.

Il s'agit d'une question que nous prenons très au sérieux et sur laquelle nous continuons de nous pencher.